

Et si je plaçais bien mon argent en 2010

CASH Si le pic de la crise semble derrière nous, Christine Lagarde parle même de retour à la croissance, comment envisager une nouvelle année sans se poser quelques questions essentielles : faut-il placer son argent en bourse, quelle assurance-vie choisir, quel produit financier offre de réelles garanties. Enquête. Par Henri-Gabriel Mart

Croissance de 1 à 1,5 % pour 2010, les scénarios divergent, mais une même question revient : où et comment placer son argent. Si la croissance est annoncée, les experts s'accordent à dire qu'elle restera inférieure à son potentiel pendant des années. Le patrimoine des Français a baissé en 2008, il baissera de nouveau en 2009, avant, sans doute, de connaître une évolution stable pour l'année prochaine.

Les bonnes performances récentes de la bourse laissent également planer un doute. Les experts recommandent d'aller doucement et modérément vers les actions et d'envisager plutôt des placements à long terme. Certains vont même jusqu'à conseiller du très long terme, avec des placements à 15 ans. Du côté des obligations, largement méprisées par les particuliers depuis des années en raison de rendements faibles, les nouvelles sont meilleures, avec des produits qui affichent des taux de rendements bruts annuels de 3 à 8 %, ce qui n'est pas rien dans le contexte actuel. Mais là encore, il convient de faire le tri. Le risque obligataire n'est pas nul, et il est préférable de se faire accompagner, voire coacher. Car au fond, comme le dit cette mère célibataire de

34 ans travaillant dans la mode : « Une fois sur deux, on ne comprend pas les produits que l'on nous propose. » Et les banques ne font pas toujours un bon travail pédagogique. C'est donc le tout nouveau pari de BforBank, banque privée en ligne, qui délivre sur son site un arsenal d'informations et de nombreux témoignages d'experts pour replacer le client en situation d'être son propre banquier. Un positionnement astucieux, un site d'une grande clarté (www.bforbank.com), et qui commence à creuser son sillon sur le marché français, avec simulateur de projet sur le site, vidéos pédagogiques, etc. Une banque qui devrait attirer aussi bien les femmes que les hommes.

Ah, la retraite ! Oh, l'assurance-vie !

Deux placements exacerbent particulièrement les passions françaises : les produits liés à la retraite et l'assurance-vie. Ce dernier est d'ailleurs le placement préféré des Français et sans doute le meilleur contrat anticrise. Cette année, les contrats les plus performants garantissent un rendement de 4 % minimum, ce qui au regard du marché est un bon résultat. C'est donc un placement avantageux. Et puis c'est la plasticité de l'assurance-vie qui renforce son attractivité.

À tout moment vous pouvez retirer vos gains sont exonérés d'impôt au bout de détention. Sous réserve que les intérêts n'excèdent pas 4 600 euros ou 9 200 euros pour un couple marié. Avant les huit ans, toute somme prélevée est malgré tout soumise à une ponction sur les intérêts du contrat (de 15 à 35 %).

La crise ou la vie ?

Reste que la crise a pu fragiliser certains demandant donc d'être examinés à la loupe. Les nouveaux contrats voient également le jour. de vos objectifs : transmettre votre patrimoine, constituer un capital pour vos enfants, ou simplement un capital sans risque pour réaliser des projets. Il est possible de profiter de la vie... C'est tout le programme Vivaccio, proposée par la Banque Postale. Pour chaque objectif, un contrat sur mesure est proposé. Là encore, le site de la Banque Postale définit bien son offre (www.labanquepostale.fr). Elle cherche d'ailleurs à motiver ses futurs clients en offrant jusqu'à 50 euros pour tout versement supérieur à 1 000 euros avant le 31 décembre. Signe de la vivacité de l'assurance-vie, les études publiées par la Fédération française des sociétés d'assurance, qui, dans son rapport, constate que le placement assurance-vie a augmenté de 10 %. En septembre dernier, la collecte a atteint 4 milliards d'euros, signe d'un report de confiance des Français vers leur contrat fétiché. Reste également à prendre en compte la baisse, d'ailleurs des baisses successives des taux de rendement. Les grandes compagnies d'assurance avant de se lancer. Nombre d'entre elles ont en effet puisé dans leur réserve de trésorerie pour garantir à leurs clients des rendements acceptables. ■

WEB EXPERTS

L'assurance-vie pour les nuls n'existe pas encore. Mais certains sites permettent de comparer les offres du marché et la pléthore de contrats proposés. C'est le cas de www.toutsurlassurance.com

[vie.com](http://www.vie.com), qui offre une très bonne source d'informations, des dossiers spéciaux, des blogs d'experts. Le site www.comparavie.fr propose, lui, de bons modules de comparaison en décryptant

chaque produit à la loupe, de Fortune à Generali. Enfin, le site www.boursier.com développe de l'information boursière de bonne qualité, même si le niveau requis est plus élevé.